



Parents en situation compliquée

Par **Gg**, le **10/07/2020** à **13:05**

Bonjour, Je viens sur ce forum pour m'aider à répondre à quelques questions juridiques voilà nous allons depuis des années chez les grands parents une fois par mois pour que nos enfants assezt de créer une relation avec eux . A chaque petit problème ,désaccord (comme la dernière dispute c'était vque j'avais ramèné une gourde d'eau car il faisait chaud et on nous reproche de ne pas vouloir que nos enfants boivent chez eux etc) avec nous les grands parents nous menacent d'aller à la justice.....alors qu'ils voient déjà leurs petits enfants une fois tout les mois quel demande sont concrètement peuvent ils avoir ? Car je ne veux pas faire subir ce chemin la a ma famille et surtout à mes enfants . Je vous avoue que toute cette histoire m'empêche de dormir cela m'angoisse alors que pour ma part ils voient leurs petits enfants régulièrement. Merci d'avance

Par **morobar**, le **10/07/2020** à **16:49**

Bonjour,

Les grands parents n'ont aucun droit sur les petits enfants.

Vous pouvez les aviser couper les ponts, charge à eux d'obtenir un petit quelque chose en justice, si le juge estime pertinent le maintien de relations pour le bien des enfants.

Par **amajuris**, le **10/07/2020** à **18:16**

bonjour,

les grands parents ne disposent d'aucun droit sur leurs petits enfants car ils n'ont pas l'autorité parentale.

les grands parents peuvent saisir le juge aux affaires familiales pour obtenir un droit de visite en application de l'article 371-4 du code civil qui précise:

L'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants. Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit.

Si tel est l'intérêt de l'enfant, le juge aux affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers, parent ou non, en particulier lorsque ce tiers a résidé de manière stable avec lui et l'un de ses parents, a pourvu à son éducation, à son entretien ou à son installation, et a noué avec lui des liens affectifs durables.

salutations